

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	7
Majorité absolue	4

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
22 février 2013

Jeudi 28 février 2013
19h00

Date d'affichage
4 mars 2013

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le jeudi 28 février 2013 à 19h00.

PRESENTS : *Monsieur Denis CELADON, Madame Evelyne BEAUVAIS, Monsieur Eric MORVAN, Madame Laurence PICOT, Madame Murielle TELLIER, Monsieur Richard MONSALLIE, Madame Magalie PANNESE*

EXCUSES :

ABSENTS :

POUVOIRS :

SECRETAIRE

DE SEANCE : Madame Laurence PICOT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour « Motion de soutien contre la suppression du RASED ». Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la modification apportée à l'ordre du jour.

1°) Approbation du PV de la séance du 22 JANVIER 2013

Madame Evelyne BEAUVAIS signale qu'elle souhaite apporter une modification au Procès Verbal de la dernière séance :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de valider ce projet d'acquisition par la majorité des membres présents par 6 voix pour, une voix contre (Madame Evelyne BEAUVAIS).

Cette modification est acceptée par tous les membres présents.

2°) Rythmes scolaires

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires et les conséquences pratiques de sa mise en œuvre au sein du Regroupement Pédagogique auquel appartient Châtenoy. Le Conseil Municipal DECIDE de demander une dérogation afin que cette réforme ne soit applicable qu'à la rentrée 2014.

3°) Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Nemours : Aménagement numérique

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir adhérer au syndicat mixte d'aménagement numérique, syndicat crée au niveau du département du fait du coût des travaux, il convient de transférer cette compétence à la Communauté de Communes du Pays de Nemours et de modifier les statuts et notamment l'article IV en conséquence.

Le Conseil Municipal accepte cette modification à l'unanimité

4°) Prêt bancaire

Afin d'acquérir la propriété sis 1 rue Grande, suivant la délibération n°DE_034, il convient de financer une partie de cette acquisition par un emprunt. Monsieur le Maire expose les propositions faites par les banques et indique qu'il est en attente d'autres propositions.

Le Conseil Municipal DECIDE de remettre sa décision à une prochaine réunion.

5°) Motion de soutien contre la suppression du RASED

Monsieur le Maire expose les bénéfices de l'intervention des maîtres du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) au sein du RPI depuis 2007. Il informe le Conseil Municipal que leur intervention a été supprimée depuis la rentrée 2012 malgré une augmentation du nombre d'élèves en difficulté.

Le Conseil Municipal DECIDE d'exprimer son désaccord face à cette suppression et d'en informer l'inspection académique.

Informations diverses

- Monsieur Moreira Da Costa a démissionné de ses fonctions de Conseiller Municipal. Le Conseil Municipal prend acte de cette démission. Le Maire les informe que des élections complémentaires vont avoir lieu, et que les électeurs seront convoqués, certainement en avril, par un arrêté de Madame la Préfète de Seine et Marne. Aucune date n'est encore fixée.
- Suite à la réunion publique concernant la mise aux normes des assainissements individuels, des documents d'informations vont être mis en ligne sur le site internet de la commune et seront à disposition du public en Mairie.
- La demande de subvention pour l'enfouissement des réseaux rue de la Mairie a été acceptée, la quote part de la commune s'élèverait à 20% du Montant HT des travaux.
- Monsieur le Maire va à nouveau entrer en contact avec la Mairie de Maisoncelles en Gâtinais concernant le départ à la retraite de l'agent d'entretien.
- La « chasse aux œufs de Pâques » sera organisée par la Commune le Dimanche 31 mars 2013.
- Des jardinières vont être installées rue Grande à hauteur du coussin berlinois afin d'éviter les automobilistes de le contourner en passant sur le bas côté.

- Il est envisagé de mettre en place des poteaux ou des jardinières sur le parking du cimetière afin d'y empêcher le stationnement des poids lourds et des engins agricoles qui le dégrade.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h50

Châtenoy, le 4 mars 2013

**Le Maire,
Denis CELADON**

